

## BASE SHABBY

### Fiche technique

<b><u>DESIGNATION :</u></b>	<b>BASE SHABBY</b>
<b><u>GROUPE :</u></b>	Peinture à l'eau lavable
<b><u>EMPLOI</u></b>	Peinture lavable acrylique modifiée pour l'intérieur et l'extérieur, transpirante, hydrofuge et offrant un bon pouvoir couvrant.
<b><u>CARACTÉRISTIQUES :</u></b>	<b>poids spécifique :</b> Blanc : 1425 ± 30 g/l à 25°C. <b>Rendement :</b> 9 à 11 m <sup>2</sup> /l pour 2 couches appliquées au pinceau sur support lisse <b>Liant :</b> Dispersion acrylique modifiée <b>effet esthétique :</b> mat <b>coloris :</b> Blanc et tous les coloris du catalogue Valclone <b>conditionnement :</b> 1 l ou 2,5 l <b>Brillance :</b> UNI EN ISO 2813 Opaque - 15 Gloss Unit <b>résistance au lavage :</b> UNI 10560 plus de 5000 cycles abrasifs <b>Résistance à l'abrasion :</b> à DIN 53778 plus de 5000 cycles abrasifs <b>Pouvoir couvrant :</b> UNI EN 13300 Class 3 – 97.5 <b>Limite d'émission de composés organiques volatils (COV) conformément à la norme 2004/42/CE</b> <b>en surface :</b> 30 minutes à 20°C <b>surlaquage :</b> 4 heures à 20°C <b>en profondeur :</b> 12 heures à 20°C
<b><u>SÉCHAGE :</u></b>	Analyser la surface en éliminant les traces de vieille peinture en mauvais état ou poudreuse. Appliquer une couche de Fixatif et après 6 heures de séchage à 20 °C, niveler à l'aide avec du stucco d'éventuels petits trous, des fissures fines et larges. Pour une absorption uniforme, appliquer encore une fois le fixatif dilué uniquement sur les surfaces enduites et après 6 à 8 heures la peinture Base Shabby. Attendre 2 à 4 heures environ à 20°C avant d'appliquer la deuxième couche
<b><u>PREPARATION DU SUPPORT ET APPLICATION :</u></b>	<b>dilution :</b> 20% avec de l'eau potable
<b><u>PREPARATION DU PRODUIT :</u></b>	<b>technique :</b> pinceau – rouleau – vaporisation
<b><u>APPLICATION :</u></b>	<b>nombre de couches :</b> 2 en couverture

### **REMARQUE :**

La température d'application et de stockage doit être comprise entre 5°C et +35°C.

Les outils de travail doivent être lavés directement à l'eau.

Ne pas déverser les résidus de peinture et de nettoyage dans les égouts ou les cours d'eau.

Fiche n° SC 00001 émise par le Responsable du Contrôle de Qualité :

Édition n° 1

June 2018